

PAR COURRIEL

Le 8 décembre 2015

N/Réf : 2004 43554

Objet : Demande d'accès concernant:
Documents avant 1972 pour l'usine de béton bitumineux à Longueuil

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 13 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. lettre, 12 novembre 1971 (1 page);
2. lettre, 21 octobre 1971 (2 pages).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. (2)

original signé par
Isabelle Lavoie
Répondante régionale

Montréal, le 21 octobre, 1971

Nord Construction (1962) Ltée
2604 Chemin du Lac
Longueuil, P. Qué.

Attention: M. Carlo Alacchi, président

Objet: Pollution de l'air
Usine de béton bitumineux

Monsieur,

En date du 20 octobre, 1971, je me suis rendu visiter votre usine de béton bitumineux de Longueuil.

Une forte quantité de matières polluantes est issue des opérations de cette usine.

Le système de dépoussiérage de l'effluent du four rotatif est constitué de deux cyclones à large diamètre dont l'efficacité de récupération se limite aux particules de diamètre supérieur.

Ainsi nous vous recommandons l'installation d'un dépoussiéreur secondaire efficace afin de récupérer les particules de faible granulométrie émises de la cheminée d'évacuation des gaz de l'usine.

INAG CONTENT.... / 2

Cette amélioration est essentielle afin d'éliminer les nuisances causées par les émissions de poussières résultant des opérations de cette usine.

Nous vous demandons donc de nous informer par écrit, d'ici un mois, des mesures que vous prendrez pour résoudre ce problème de pollution de l'air.

Bien à vous, _____

Approuvé:
DIRECTEUR

Rémi Drouin, ing.
Direction de l'Hygiène du Milieu
9310 boul. St-Laurent, 11e étage
Montréal 354, P. Qué.

RD:mr



Faint, illegible handwritten text or signature at the bottom of the page.